

Ligue régionale football
Constantine

N° : 01

Date : **dimanche 17 Septembre 2017**

كرة القدم قسنطينة

CONSTANTINE FOOT-BALL

BULLETIN OFFICIEL

De la ligue régionale de football
Constantine

WWW. LRFCNE.DZ

E-MAIL : LRFC025@GMAIL.COM

Téléphone : 031 92 29 91 Téléc : 92751 LRFC DZ

Téléfax : 031 92 10 88 / 031 92 56 99 / 031 93 42 17

Compte B.E.A N° 002 00103 1033750006 Clé 23

SIEGE : 48, Boulevard BENLOUIZDAD Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 108 RP - CONSTANTINE

Bureau de la Ligue Régionale

Réunion Dimanche

17 Septembre 2017

« Procès-verbal n°01 »

Membres Présents :

Messieurs :

DEHAMCHI Mohamed	Président
TIROUCHE Abdelkrim	Secrétaire Général
BOUSSAA Driss	D.A.F.
BENCHANA Djamel	Membre de Ligue
ZEGHOUANE Larbi	Membre de Ligue
BELAOUT Hakim	Membre de Ligue
TOUHAMI Mohamed	Membre de Ligue
KHENTIT Ali	Membre de Ligue

Membres absents excusés :

Messieurs : GHOUTI (en pèlerinage aux lieux saints) - BETINA Kamel - BENZERARI Abdelmadjid et TAZIR Kamel (Malade)

Membre absent :

Monsieur : SAADOUNI Omar

Séance ouverte à 10H30 par Monsieur DEHAMCHI Mohamed, Président de la LRFC qui souhaite la bienvenue aux membres présents. Après adoption du procès verbal de la précédente réunion, il passe la parole à Monsieur TIROUCHE Abdelkrim, Secrétaire Général, pour la lecture de l'ordre du jour.

- 1. LECTURE DU COURRIER**
- 2. TRAVAUX DE COMMISSIONS**
- 3. QUESTIONS DIVERSES**

1. LECTURE DU COURRIER :

Le Secrétaire Général donne lecture du courrier reçu avant sa répartition entre les différentes commissions.

A. Courrier « Fédéral » :

- Fax du 25/05/2017 au sujet étude organisation championnat des jeunes saison 2017 - 2018 (S/G).
- Fax du 16/07/2017 relatif au pré requis encadrement des associations de la FAF saison 2017 - 2018 (S/G)
- Fax du 17/07/2017 réunion du Bureau Fédéral le Mercredi 26/07/2017 (PRT).
- Fax du 08/08/2017 visite médicale arbitres le 22/08/2017 à Alger (DTRA).

- Fax du 10/08/2017 organisation réunion concernant la préparation de la rentrée 2017 - 2018 des joueuses U20 et U17 à l'Institut des sports de Constantine le 13/08/2017 (PRT).
- Fax du 17/08/2017 remerciements concernant l'organisation de la rencontre du 11/08/2017 (PRT).
- Fax du 28/08/2017 au sujet hébergements et restauration au niveau des hotels pour les officiels (arbitres) et personnels de soutien FAF (PRT).
- Fax du 28/08/2017 séminaire pour arbitres et arbitres assistants élité féminin prévu du 06 au 09/09/2017 à Tikdjda (DTRA).
- Fax du 05/09/2017 invitant médecin LRFC à réunion de travail de la CMF le 09/09/2017 (CM)
- Fax du 07/09/2017 invitant DTR/LRFC réunion de travail avec DTN du 09 au 12/09/2017 (DTR).

B. Courrier « L.F.P » :

- Fax du 06/08/2017 évaluation technique du stade BENABDELMALEK Ramdane (S/G).
- Fax du 07/08/2017 conclusion de l'évaluation technique des stades (DOS).
- Fax du 14/08/2017 réunion concernant journée d'information et de sensibilisation commissaires aux matchs le 16/08/2017 (PRT).
- Fax du 21/08/2017 programmation de la 1^{ère} et 2^{ème} journée de la Ligue 1 et 2 journées des 25, 26/08/, 11, 12, 15 et 16/09/2017 (DOS).

C. Courrier « L.N.F.Amateur » :

- Fax du 20/08/2017 dépôt dossiers PCMA (CM)
- Fax du 11/09/2017 programmation rencontres (S) 1^{ère} journée du 15 et 16/09/2017 (DOS).

D. Courrier « Ligue Football Féminin » :

- Fax du 10/09/2017 rappel au sujet classements « finals » des championnats des jeunes catégories (U17 et U20) « organisation play-off » (CRFF).

E. Courrier « Ligues de Wilaya » :

- Fax du 17/09/2017 (LFW.Mila) quitus concernant club NRB.Téléghma (S/F).

F. Courrier « Clubs » :

- Fax du 17/09/2017 (ES.Chekfa) au sujet situation administrative club (S/G).

G. Courrier « Divers »

- Fax du 27/07/2017 (APC Hamadi Krouma) au sujet homologation stade (DOS).
- Fax du 14/08/2017 (APC Constantine) PV concernant étude et suivi travaux stade El-Mansourah et stade BOURTAL (S/G).
- Fax du 25/08/2017 (DJS.Mila) au sujet autorisation maison de jeunes Mila (DTRA).
- Fax du 31/08/2017 (DJS.Mila) au sujet utilisation stade Ouen Endja pour le test physique arbitres (DTRA).
- Fax du 03/09/2017 (DJS.Skikda) au sujet droits d'engagements club R.El-Arrouch (DAF).
- Lettre du 12/09/2017 (TALHI Ramy) demande d'emploi (S/G).
- Fax du 12/09/2017 (DJS.Sétif) au sujet stage d'arbitres à l'Auberge de Hammam Sokhna.
- Fax du 12/09/2017 (DJS.Mila) au sujet demande réservation Auberge Chelghoum Laid du 14 au 16/09/2017 (DTRA).

2. TRAVAUX DES COMMISSIONS:

Tour à tour chaque président rend compte des travaux de sa commission que nous énumérons ci-après en quelques lignes.

• D.T.R.A.

Monsieur BENCHANAA Djamel Eddine, DTRA a donné un compte rendu succinct sur le déroulement des stages tenus respectivement à Mila et Chelghoum Laid (voir détail en annexe).

A noter le bon déroulement et l'organisation parfaite des stages grâce aux efforts consentis par l'ensemble des participants et cadres dirigeants.

• Commission des Licences :

Monsieur AZZAG Djamel chargé des Licences fait part des travaux de sa commission tels que définis ci-après :

- Réception et enregistrement d'un grand nombre de licences.
- Contrôle des dossiers médicaux joueurs (PCMA).
- Etablissement de licences.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Plusieurs questions ont été discutées et approuvées par le Bureau entre autres :

Le tirage au sort du 1^{er} Tour de la Coupe d'Algérie prévu le 30 Septembre 2017.

La prolongation de délai de dépôt de licences et de paiement des frais de gestion au 25 Septembre 2017 pour les clubs retardataires.

SEANCE LEVEE A 13H00

Le Président

Le Secrétaire Général

M.DEHAMCHI

.A.TIROUCHE

**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL CONSTANTINE**

**Tirage au sort du 1er Tour Coupe d'Algérie séniors
effectué le 20.09.2017 au siège de la L.R.F.C.**

SAMEDI. 30. SEPTEMBRE. 2017

<u>N°</u>	LIEUX	RENCONTRES	HEURES	<u>ARBITRES</u>
<u>01</u>	GRAREM STADE COMMUNAL	CB.MILA - CM.BOUJERIOUA	14H00	
<u>02</u>	MILA STADE OPOW	SCO.RAHMOUNE- US.E.MILIA	14H00	
<u>03</u>	ARROUCH STADE COMMUNAL	WA.CONSTANTINE-JSM.ABTAL	14H00	
<u>04</u>	CONSTANTINE BENABDELMALEK	WA.R.DJAMEL - MB.B.SAKHRA	14H00	
<u>05</u>	A.FAKROUN STADE COMMUNAL	MC.A.SMARA - ARB.A.BABOUCHE	14H00	
<u>06</u>	C.LAID STADE OPOW	NRB.B.OULBENE-JS.T.N'BECHAR	14H00	
<u>07</u>	KHROUB STADE COMMUNAL	ASC.K.SBAHI - CRB.E.MILIA	14H00	
<u>08</u>	D.MOURAD STADE COMMUNAL	USO.R.GARE-USF.CONSTANTINE	14H00	

NB/ Le deuxième Tour Coupe d'Algérie aura lieu le
MARDI.10.OCTOBRE.2017 à 13H30 Selon le programme suivant :

Vainqueur Rencontre n° 01 Constantine Vainqueur Rencontre n° 03
Vainqueur Rencontre n° 02 Constantine Vainqueur Rencontre n° 04
Vainqueur Rencontre n° 05 Constantine Vainqueur Rencontre n° 07
Vainqueur Rencontre n° 06 Constantine Vainqueur Rencontre n° 08

Lieu sera communiqué ultérieurement

REGLEMENT DE LA COUPE D'ALGERIE

PRESENCE AUX VESTIAIRES DES EQUIPES ET DES OFFICIELS AU MATCH

- 1- Les équipes sont tenues de se présenter aux vestiaires une heure et trente minutes (1H30) au plus tard avant le début de la rencontre sous peine des sanctions
- 2- Les officiels de match sont tenus de se présenter au stade deux heures au plus tard avant le début de la rencontre

DUREE DES MATCHS

- 1- Pour la catégorie senior, la durée réglementaire du match est de quatre vingt (90) minutes, de deux 02 mi-temps de quarante cinq (45) minutes chacune
A la fin du temps réglementaire, et en cas de résultat nul, il est procédé à une prolongation de trente (30) minutes, de deux périodes de quinze (15) minutes chacune

En cas d'égalité du score à la fin des prolongations, l'arbitre de la rencontre, procédera aux tirs au but pour déterminer le vainqueur

Seuls les joueurs ayant terminé la rencontre, et les officiels de match, sont autorisés à rester sur le terrain de jeu pendant l'épreuve des tirs au but

BALLONS

Phase Préliminaire :

Avant le début de la rencontre, chaque équipe doit fournir un minimum de six (06) ballons réglementaires en très bon état

Si la rencontre est arrêtée pour manque de ballons, l'équipe fautive est sanctionnée par :

Match perdu par pénalité

Une amende de :

- Cinquante Mille Dinars (50.000 DA) pour les clubs des divisions régionales inter-régions - Nationale, ligue Une et ligue deux
- Vingt Dinars (20.000 DA) pour les clubs des divisions honneur, pré-honneur, jeunes et féminines

EQUIPEMENTS

Chaque équipe doit disposer de deux (02) tenues de couleurs différentes :

- Une tenue principale aux couleurs du club
- Une tenue de réserve d'une autre couleur

EQUIPEMENTS LORS DES RENCONTRES DE LA PHASE PRELIMINAIRE :

Dans le cas où il y a confusion dans les équipements des deux équipes, et à défaut d'entente Chaque équipe doit disposer de deux (02) tenues de couleurs différentes :

- Une tenue, un tirage au sort est effectué par l'arbitre directeur de la rencontre qui désignera le club devant changer de tenue.
- L'équipe tirée au sort, qui refuse de changer de tenue, encourt les sanctions suivantes :
 - Match perdu par pénalité,
 - Une amende de :
 - Cinquante mille Dinars (50.000 DA) pour les clubs des divisions régionales, inter-régions, nationale et ligue deux
 - Dix Mille (10.000 DA) pour les clubs des divisions honneur, pré-honneur, jeunes et féminines